

PETITE HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE A MAURICE

Par Jeenarain Soobagrah, SSGMG de l'OMT

Après l'établissement du *Grand Orient de France (GODF)* en mars 1773, la franc-maçonnerie va faire son entrée dans les îles de l'Océan Indien. C'est en décembre 1778 que **Perier de Salvert** du *GODF* créa la loge de la *Triple Espérance* à l'Orient de Port-Louis dans l'île de France (ancien nom donné à l'île Maurice). La *Triple Espérance* connut un succès immédiat. Elle répondait, en effet, au besoin profond, comme on peut très bien se l'imaginer, d'une société sans grandes activités intellectuelles ou sociales.

Yvan Martial disait, dans une chronique, en 2003, à propos de la plus ancienne loge mauricienne, *La Triple Espérance*, que la célébration de son 225ème anniversaire était un travail de mémoire essentiel aux Mauriciens « *pour savoir ce que leurs valeurs les plus chères, les plus démocratiques, les plus unificatrices, les plus fraternelles, doivent à la doyenne de leurs loges maçonniques* » L'implantation de la *Triple Espérance* marquera ainsi le début de la création d'autres obédiences maçonniques à Maurice et procurèrent un vivier de cosmopolitisme en devenant des lieux d'échanges intellectuelles et de sociabilité.

Après avoir conquis l'île de France en 1810, les Anglais se lança dans une campagne de pacification et la maçonnerie en fut un des outils. Au cours des années de transition de 1810 à 1814, la contribution de la maçonnerie à une certaine cohésion sociale fut cruciale, mais relative, car elle toucha seulement les élites. En effet, les Britanniques, qui désiraient vivre l'expérience maçonnique pouvaient soit simplement se réunir dans un cadre informel en attendant la création d'une loge, soit s'affilier aux loges françaises.

Déjà, au-delà des manœuvres politiques et des tensions sociales, les belligérants de la bataille du Vieux-Grand-Port commencèrent, dans un premier temps, à se fréquenter dans le cadre professionnel et au niveau social dès 1811, avant de fréquenter les loges françaises dès 1813. Cette décision de s'affilier aux loges du *Grand Orient de France* faisait partie des ouvertures diplomatiques qui s'offraient

à eux et le gouverneur Farquhar impliqua ce rapprochement maçonnique dans sa politique d'apaisement des tensions.

Alors que l'implantation des loges du *Grand Orient* à l'Isle de France, à la fin du XVIIIe siècle, fut marquée par des dissidences et fut très politisée, la première loge de la *Grande Loge Unie d'Angleterre* s'installa sans heurt. La Lodge *Faith and Loyalty* No.676 reçut sa constitution de l'obédience en 1816, quarante ans après la création de la première loge française *La Triple Espérance*.

Alors que la colonie fut anglicisée au fil du XIXe et XX siècle, l'implantation des loges de différentes obédiences se joignirent à l'escarcelle des loges du *Grand Orient de France* et la *Grande Loge Unie d'Angleterre*. Les *Grandes Loges d'Irlande et d'Ecosse* et la *Grande Loge de France*, créées au XIXe siècle, connurent des phases d'adaptation dans ce contexte colonial et véhiculèrent des valeurs universelles qui cimentèrent la communauté maçonnique cosmopolite. Une franc-maçonnerie plurielle, et parfois atypique, émergea de ce microcosme insulaire. Les valeurs et les fondements des obédiences européennes firent l'expérience d'un transfert de contexte, comme dans un projet-pilote de l'outremer, et une identité multiculturelle, qui ne fut pas préméditée, se révéla au détour des circonstances sociales, culturelles et politiques qui nourrira l'île Maurice de ses propres traditions et fonctionnements. Le père de la nation, Sir Seewoosagur Ramgoolam, lui-même, inspiré les valeurs fabiennes et par le grand maître *Annie Besant*, rejoindra la franc-maçonnerie dès son retour à l'île Maurice.

Une décennie après son indépendance en 1968, l'île Maurice accueillera le *Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm* grâce à **Robert Ambelain** qui octroya à l'île Maurice sa première patente de loge en 1977. Une année plus tard, le 18 décembre 1978, la *Respectable Loge Memphis* sera installée dans le temple même de la respectable loge de *la Triple Espérance* fondée exactement deux siècles plus tôt. Le Vénérable Maître **Rivaltz Quenette** donnait son coup de maillet exactement à l'heure même où deux siècles plus tôt, jour pour jour, heure pour heure, **Perier de Salvart** donnait le sien fondateur. Coïncidence mystique, en effet!

Une décennie plus tard soit le 29 Aout 1987 la loge Séchata sera installée par la TSS **Julienne Bleier**, héritière directe de **Robert Ambelain**, et ainsi donnera l'occasion aux femmes aux même titre que les hommes d'entrer en maçonnerie.

Il est important de souligner que **Robert Ambelain** a été lui-même l'héritier directe de **John Yarker** qui créa et popularisera le *rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm* en Angleterre en 1872. **Yarker** aura ensuite comme héritiers **Bricaud, Chevillon et Ambelain** qui lui aura comme successeur, le GM Mondial, **Gérard Kloppel**, qui assurera la croissance du rite Égyptien dans l'océan Indien. C'est au cours de la dernière tenue du *Souverain Sanctuaire International* présidée par le GM Mondial en avril 1998 avant sa démission, que la décision de créer le *Souverain Sanctuaire de l'océan Indien* a été prise.

A l'heure actuelle les trois grands courants de la franc-maçonnerie sont présents à Maurice. Il existe des loges du *Grand Orient de France* et de la *Grande Loge de France* qui relèvent toujours de Paris, tout comme les loges anglo-saxonnes qui relèvent toujours de la Grande Loge Unie d'Angleterre et de la Grande Loge d'Ecosse. Malgré les interdictions, les loges françaises et anglo-saxonnes étaient présentes lors de l'installation de notre *RL Memphis, presque* un demi-siècle de cela. Jusqu'à récemment, nous avons eu des tenues communes avec le GODF dans les hauts grades du 18^e et du 30^e, malgré l'absence de Traités d'Amitié entre nous. Or, à l'heure actuelle toutes ces loges reçoivent leurs instructions de Paris ou de Londres. Il y a une seule Obédience indépendante, autonome et souveraine à Maurice, *notre Souverain Sanctuaire de l'Océan Indien*

Aujourd'hui, 25 ans après, nous sommes comblés que **le Souverain Sanctuaire de l'Océan Indien** s'associe aux autres Souverains Sanctuaires Traditionnels du monde pour harmoniser et promouvoir les valeurs maçonniques et le rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm. C'est ainsi que notre souhait le plus cher est de voir, dans les décennies à venir les membres de la nouvelle **Confédération des Souverains Sanctuaires Traditionnels** des deux hémisphères travailler ensemble et en harmonie pour surtout préserver les valeurs maçonniques de rectitude, d'amour et de compassion et assurer pour le progrès de notre famille maçonnique et de l'humanité toute entière.. J'ai di